

MAI 2016 / N° 52

Le Relais

LE BULLETIN COMMUNAL DES HABITANTS DE FEGERSHEIM-OHNHEIM



8^e édition
du Feg'stival !
les 10 & 11 juin 2016



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim sur www.fegersheim.fr, [facebook](https://www.facebook.com/fegersheim) et [twitter](https://twitter.com/fegersheim).



4&5

Cadre de vie
Réaménagement
du coeur de village



7

Communication
Un nouveau site pour la
commune de Fegersheim !



Chères citoyennes, Chers citoyens,

Il y a deux ans, notre équipe « Réussir ensemble pour le bien-vivre », était

élue par les habitants de Fegersheim-Ohnheim. La période pré-électorale nous a donné l'occasion d'aller à la rencontre des citoyens. Nous avons ainsi pu mettre en oeuvre un programme politique en phase avec le territoire et les attentes exprimées.

C'est dans cette même démarche de proximité que nous avons initié ce printemps, un cycle de rencontres citoyennes. Un découpage du territoire en 8 zones a été réalisé pour couvrir l'ensemble de la commune et instaurer des échanges. Le premier d'entre eux s'est déroulé le 22 mars dernier, au Caveau, avec les habitants du quartier de la Chapelle S' Ulrich. Interpellés par mail et courrier, nous avons eu l'opportunité d'aborder tous type de sujets, parmi lesquels, les incivilités en matière de stationnement dans les quartiers, les excès de vitesse ou encore la propreté (précisément la problématique

des déjections canines). Sur ce dernier point, je rappelle la responsabilité et l'exemplarité dont les propriétaires d'animaux doivent faire preuve. Ce ne sont pas moins de 85 000 canisacs qui sont mis gracieusement à disposition dans les 24 distributeurs que compte la commune. Nous aurons de cesse de rappeler que « ramasser, ce n'est pas s'abaisser ».

Dans le domaine des travaux, notre commune va connaître un chantier qui impactera la circulation et les usagers. Le réaménagement d'une partie de la rue de Lyon va très prochainement débuter, et l'article des pages 4 et 5 vous en donnera les détails. Ce projet d'envergure inquiète les commerçants, avec qui des réunions d'échanges ont eu lieu en mairie, lors desquelles les éléments techniques ont été présentés. Je veux couper court aux rumeurs qui circulent et dire que l'ensemble des places de stationnement ne sera pas supprimé. L'objectif de ce projet est de donner un nouveau souffle à notre coeur de village, d'acquérir une attractivité nouvelle, d'agir pour l'amélioration du cadre de vie pour les générations futures avec, en ligne de mire, l'intérêt général. Je vous informe qu'élus et services sont en lien direct et constant avec l'Eurométropole de Strasbourg,

maître d'œuvre de ce chantier initié par la commune.

Parallèlement, la rénovation du centre sportif et culturel suit son cours. La réfection partielle de la toiture a été réalisée et les entreprises ont été retenues pour la création d'une nouvelle chaufferie. Le système devrait ainsi être opérationnel pour l'hiver prochain.

Enfin, toujours dans le volet des travaux, des interventions se dérouleront au mois de juin sur les rues Oberwiller, Bruhly et à la sortie de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny. C'est suite à l'interpellation de riverains que nous avons sollicité l'Eurométropole, pour envisager des améliorations sur les réseaux afin de mieux évacuer les eaux de pluie.

J'invite enfin petits et grands à participer aux différents rendez-vous à venir : les grands événements de nos associations, le Feg'stival des 10 et 11 juin et les festivités du 18 juin.

Thierry Schaal
Votre dévoué Maire



Pause musicale et ciné plein air

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Fegersheim propose à tous ses habitants de se retrouver pour un événement familial, en musique et en images !

Au menu, concerts de l'école municipale de musique et de danse Charles Beck, chorale de l'école élémentaire d'Ohnheim et concert de l'Harmonie

de Fegersheim-Ohnheim/Plobsheim. Une très belle programmation musicale donc, qui sera suivie d'une séance de cinéma en plein air : courts-métrages d'animation et « La Famille Bélier ». Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous gratuit, festif et convivial !

Samedi 18 juin à partir de 16h30, projections à partir 22h15.
Parking arrière du centre sportif et culturel. Repli à l'intérieur de la salle en cas d'intempéries. Buvette et petite restauration proposées par l'Harmonie.

L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette nouvelle rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal passées.

Samedi 23 janvier

Avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'émettre un avis favorable sur le projet de PLUi arrêté par l'Eurométropole en date du 27 novembre 2015, sous réserve que les demandes d'évolutions présentées soient prises en compte et intégrées dans le dossier d'enquête publique.

Lundi 1^{er} février

Avis sur le schéma de mutualisation de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le projet de schéma de mutualisation visant à consolider et à approfondir les mutualisations pendant la durée du mandat. Les objectifs : renforcer la complémentarité entre l'Eurométropole et les communes pour plus de cohérence et d'efficacité de l'action publique, optimiser et rationaliser l'action publique en mutualisant les activités susceptibles d'être exercées en commun, maîtriser les dépenses publiques en regroupant les achats et permettre la continuité de service public dans un cadre budgétaire contraint.

Aménagement de la rue de Lyon.

Avis favorable à l'unanimité du Conseil municipal pour le projet.

Projets voirie de l'Eurométropole sur l'espace public.

L'Eurométropole a transmis un rapport listant les projets inclus dans le programme 2016 de voirie, suite aux demandes formulées par la municipalité. Les rues concernées : rue Ehrhard, rue

du Général de Gaulle, rue Henri Ebel, rue de Lyon, rue des Iris, rue de l'Ecole, rue de l'Eglise. Le Conseil municipal, à l'unanimité, a donné un avis favorable.

Lundi 29 février

Taux d'imposition 2016.

Le Conseil municipal à la majorité, moins 1 abstention, a décidé de maintenir inchangés les taux des 3 taxes locales pour 2016 à savoir : 15,77% pour la taxe d'habitation, 13,62% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 60,76% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Budget primitif 2016.

Le Conseil municipal, à la majorité moins 7 abstentions, a adopté le budget primitif 2016 d'un montant total de 8 345 000 €, dont 5 135 000 € de fonctionnement et 3 210 000 € d'investissement.

Convention de partenariat « l'Abeill' en ville » avec l'association ASAPISTRA.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le contenu de la convention proposée par ASAPISTRA dont les objectifs sont notamment la poursuite des récoltes de miel, le travail d'entretien des ruches présentes sur la commune ou encore l'intervention pédagogique auprès des scolaires.

Convention de partenariat avec le comité du Bas-Rhin de la Ligue nationale contre le cancer.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la mise en place d'espaces sans tabac dans les parcs et aires de jeux situés sur le territoire de Fegersheim.

Recours aux contrats uniques d'insertion-contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a

autorisé le recrutement pour le compte de la commune, d'agents par contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Lundi 18 avril

Taxe finale sur la consommation d'électricité.

Une taxe sur la consommation finale d'électricité est instituée au profit des communes, libres d'en fixer la valeur du coefficient multiplicateur. Pour l'année 2017, le Conseil municipal a décidé à la majorité moins 4 abstentions, de porter le taux à 8,50%.

Rénovation du chauffage du centre sportif et culturel.

Par délibération du 11 mai 2015, le Conseil municipal a validé le projet de rénovation du chauffage du centre sportif et culturel. Les travaux, dont le montant s'élèvera à 650 789,13 € HT, seront attribués, après décision du Conseil municipal à l'unanimité, par lots aux entreprises suivantes : *Sanichauf* pour le lot chauffage/ventilation/rafraîchissement/électricité et *CBA* pour le lot gros œuvre/tous corps d'état.

Convention de mise à disposition de gobelets réutilisables.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, la mise en place d'une convention avec les associations pour la location de gobelets réutilisables en vue de manifestations publiques.

Toutes les délibérations sur
www.fegersheim.fr,
 rubrique Conseil municipal.

Travaux de voirie rue de Lyon, démarrage imminent



Calendrier

mi-mai > mi-juillet
Intervention sur les réseaux
d'eau potable et d'assainissement

mi-juillet > novembre 2016
Travaux de voirie
et d'aménagement des espaces

Présenté en réunion publique le 16 novembre 2015, voté par délibération au Conseil municipal du 1^{er} février 2016, le projet de réaménagement du cœur de village est en marche ! Les premiers travaux devraient avoir lieu mi-mai pour s'achever fin 2016.

Une place de l'Eglise repensée

L'Eglise de Fegersheim se trouve au cœur d'un périmètre qui compte 4 édifices remarquables, inscrits au titre des Monuments historiques : l'ancien hôtel du maître de Poste, l'ancienne Auberge au Soleil d'Or, la maison à pan de bois (qui abrite le Café de Charlotte) et l'Eglise St Maurice elle-même. A ce jour, la place prépondérante laissée à la voiture, notamment sur la place de l'Eglise, ne permet pas la mise en valeur de ce patrimoine. L'aménagement prévu aura vocation à renforcer le caractère du village en redéfinissant les espaces via la mise en place d'une terrasse haute pour accueillir les stands du marché hebdomadaire, d'une placette jardinée devant l'Eglise et d'espaces arborés sur la place de l'Eglise.



La place de l'Eglise réaménagée, les 4 places de parking (dont une pour personnes à mobilité réduite) sur la place du Marché et celles de la rue Henri Ebel conservées.

Eclairage sur le stationnement

Le réaménagement de la place de l'Eglise suppose la suppression des 11 places de parking actuellement disponibles sur cet espace. Les automobilistes pourront toutefois continuer à se garer sur la rue de Lyon (conservation des places en zone bleue de desserte des commerces) ainsi que sur les deux parkings de l'Auberge (soit 42 places). Le stationnement dans la rue Henri Ebel demeurera intact. Par ailleurs, les 9 cases situées sur la place de la mairie seront supprimées ainsi que les 2 cases rue de Lyon en proximité immédiate de l'escalier d'accès à l'Auberge. Une réflexion sur l'extension de la zone bleue sera menée en lien avec les usagers.

Une circulation apaisée

La problématique de la sécurité constitue l'un des principaux points noirs de ce périmètre inscrit en zone 30, qui voit quotidiennement affluer de nombreux véhicules circulant parfois au-delà de la limite autorisée. La proximité des écoles (maternelle et élémentaire) et de la mairie renforce la vigilance à apporter et l'indispensable action à mener pour sécuriser les accès. L'ensemble du périmètre sera aménagé en zone de rencontre et le feu tricolore ainsi que le passage associé sera conservé pour garantir le déplacement sécurisé des usagers. Le passage piéton actuellement matérialisé devant la mairie sera quant à lui supprimé.



Zone de rencontre

Art R 110-21 (extrait) :

section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.



La place de la mairie réaménagée

La mairie et ses abords feront l'objet de travaux d'embellissement, dans la même philosophie du réaménagement global du périmètre. Un important espace de verdure viendra couvrir la place.

Un panneau explicatif à l'accueil de la mairie

Un panneau explicatif est en place à l'accueil de la mairie depuis le début du mois de mai. Les informations synthétiques permettent d'avoir une vision claire sur la philosophie du projet, les améliorations visées, l'impact sur la circulation. Le nombre de places de

stationnement conservées y est également recensé.

> **Panneau visible pendant les horaires d'ouverture de la mairie et sur le site Internet de la commune, à l'adresse www.fegersheim.fr.**

RÉAMÉNAGEMENT DU COEUR DE VILLAGE
rue de Lyon, place de l'Eglise et place de la Mairie

la future place de l'Eglise

la future place de la Mairie

La philosophie
Fegersheim émerge pour la reconquête du centre du village par ses habitants et la réduction de la circulation sur l'un des axes routiers principaux de la commune qui compte chaque jour le passage de 6 000 à 8 000 véhicules.

Les améliorations

- la création d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h entre la rue de l'Église et la rue du Général de Gaulle (avec maintien du feu tricolore et du passage piéton)
- le réaménagement des places de l'Eglise et de la Mairie

Le stationnement
102 places de stationnement sur l'ensemble du périmètre

45 places sur les parkings de l'Huberge au Sud et O, 9 places rue de Lyon (notamment descente des commerces), 14 places rue Auguste Ehrhard, 5 places rue de Develay, 7 places rue Henri Dadi, 10 places rue du Marché Lachère, 4 places sur la place du Marché

En détail
Pendant toute la période des travaux, la circulation automobile sera perturbée.

Travaux sur la RD 1003

- Phase 1 : de la rue du Général de Gaulle à la Poste, sous abriement du 23 mai à fin juin
- Phase 2 : rue Auguste Ehrhard, en configuration rue barrée sauf réverses de fin juin à mi-juillet
- Phase 3 : de la Poste à la RD 1003 de mi-juillet à mi-août, en traitant un sens unique de la RD 1003 vers le centre village
- Phase 4 : carrefour RD 1003 / 1^{er} quai de la Poste

Travaux sur l'axe

- Phase 1 : traitement de la chaussée rue de Lyon, de la rue du Général de Gaulle à la rue de l'Église avec une circulation par alternat, géré par feu de mi-juillet à mi-septembre
- Phase 2 : réaménagement de la place de la Mairie, en septembre
- Phase 3 : traitement de la rue Henri Dadi avec ses bornes, accessible aux réverses de mi-septembre à octobre
- Phase 4 : traitement de la chaussée rue Auguste Ehrhard en octobre
- Phase 5 : réaménagement de la place de l'Eglise et de la place du Marché de mi-octobre à novembre

Tout stationnement sera interdit aux abords du chantier et toutes les commerces seront maintenus.

Le calendrier prévisionnel*

À PARTIR DE LA SEMAINE DU 23 MAI
> travaux sur les réverses d'axe et l'embellissement

À PARTIR DE LA SEMAINE DU 16 JUILLET
> travaux de voirie jusqu'à fin novembre

*Planning susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution du chantier

Strasbourg

Pour l'amélioration de votre cadre de vie

Le Feg'stival en 2016, c'est sur deux jours



Les 10 et 11 juin 2016 se tiendra la 8^e édition du Feg'stival. Ce rendez-vous culte, à l'initiative de la commune de Fegersheim et de l'Animation Jeunes, a su trouver son public. Parce que les maîtres-mots sont, cette année encore, convivialité, culture et partage, il fait figure d'évènement incontournable chaque mois de juin !

Vous étiez plus de 3000 Feg'stivaliers l'année dernière à venir déambuler à travers les stands de l'éco-village, à défier vos amis sur les structures gonflables ou bien même à partager un repas avec vos amis ou familles en écoutant les groupes d'artistes invités.

Cette année, les organisateurs ont décidé d'étendre la manifestation sur 2 jours et non plus sur une soirée pour 2 fois plus de plaisirs et de bonne humeur. Le vendredi soir sera consacré à un concours de talents

où toutes les personnes souhaitant participer seront les bienvenues.

Et parce que le Feg'stival ne serait pas le Feg'stival sans une programmation musicale de choix, vous découvrirez une sélection d'artistes professionnels en live !

Comment participer au concours de talents ?

Rien de plus simple, il suffit d'envoyer une vidéo de votre prestation à l'adresse festival2016@hotmail.com ou bien directement sur la page Facebook du Feg'stival 2016. Un casting sera organisé fin mai et le gagnant se verra offrir un inter scène de 20 minutes le samedi lors des concerts.

Des gobelets à réutiliser : un pas de plus pour la réduction des déchets

Les gobelets réutilisables, plus communément appelés « éco-cups », ont fait leur apparition dans la commune pour la première fois en 2012, au Feg'stival. Parce qu'ils permettent de réduire la production de déchets, ces verres nouvelle génération, sont devenus, au fil de ces dernières années, la solution plébiscitée par les organisateurs d'évènements publics. Convaincue de l'efficacité de la for-

mule, la municipalité a fait l'acquisition de 3000 éco-cups pour couvrir les différents rendez-vous annuels que sont la soirée Feg's dance, le bal du 13 juillet ou encore les Foulées. Une convention de mise à disposition des stocks incluant une nécessaire participation pour le lavage, a récemment été rédigée pour permettre la location des gobelets aux associations locales. Pour les manifesta-

tions communales, les associations partenaires en charge de la buvette auront à utiliser les éco-cups à l'effigie de la commune. Cette décision s'inscrit dans une démarche globale de réduction des déchets à l'échelle communale, à l'heure de la mise en place d'une redevance spéciale pour les déchets par l'Eurométropole.





Nouveau look pour le site Internet de la commune

Il était grand temps pour le site Internet de la commune, arrivé sur la toile en 2009, de se refaire une beauté. Depuis le 19 avril, c'est chose faite. Un look revisité, des rubriques plus intuitives, des informations réactualisées... Découvrez - si ce n'est pas déjà fait - le nouveau visage virtuel de votre commune en cliquant sur www.fegersheim.fr.

Dans les coulisses du web

Une interface plus agréable, plus colorée, mieux agencée pour une information plus lisible : tel était l'objectif de la municipalité inscrit à l'ordre du jour de la première réunion de travail avec l'entreprise HDR communications. C'est en septembre dernier que les élus ont pris l'attache de cette agence « conseil en communication télévisuelle et Internet », située à Obernai. « Nos interlocuteurs

ont récolté la liste de nos besoins pour pouvoir entamer le travail de création du squelette et de l'agencement des rubriques. Fin 2015, la maquette nous a été livrée et nous avons procédé en interne, avec l'aide des services de la mairie, à la mise à jour des textes, des images et à la rédaction de nouveaux articles ». L'adjointe en charge de la communication, Maya Isorez, détaille ainsi le travail fourni

ces derniers mois et précise la volonté d'offrir aux usagers un outil adapté : « A l'heure du tout numérique, il est devenu indispensable de permettre une lecture des informations sur tout support. Le nouveau site de la commune a ainsi été conçu en « responsive web design », c'est à dire qu'il s'adapte en fonction de l'écran sur lequel il est consulté : smartphone, tablette et ordinateur ».

Un outil en constante évolution

Résolument tournée vers l'avenir et décidée à faire évoluer ses outils, la municipalité projette d'intégrer un module de paiement en ligne d'ici la fin de l'année : « La mise en place du paiement en ligne pour une collectivité nécessite un travail préparatoire avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) », explique l'adjointe Maya Isorez. « Le développement de ce service dans le secteur public local suppose d'adhérer au dispositif des Titres Payables par Internet (TIPI). Nous travaillons en lien avec l'administration sur le sujet pour permettre demain aux internautes de payer en ligne leurs factures

du périscolaire ou de l'école de musique et de danse ».

En guise de conclusion, l'adjointe évoque l'importance d'une présence de la commune sur la toile : « En complément du lancement de notre nouveau site, nous alimentons régulièrement notre page Facebook et notre compte Twitter. En 2016, l'actualité d'une commune doit être connue et visible de ses habitants. Fegersheim propose une large palette d'événements et d'activités. Commune dynamique, elle se doit de rendre lisible ce service public et cela passe nécessairement par les réseaux sociaux ».

Le saviez-vous ?

L'avènement des tablettes et des smartphones a conduit à une progression du multi-équipement et des écrans dans les foyers. En 2014, la France figurait au 8^e rang des pays de l'UE dans l'équipement des ménages en connexion à Internet à domicile avec 83 % des ménages connectés (contre 81 % en moyenne dans l'UE).

En 2015, l'INSEE observe que 77 % des ménages comptent un ordinateur et 75 % une connexion Internet. Il y a 10 ans, les taux étaient de 45 % pour l'ordinateur et 31 % pour Internet.

Retour en images



1



3



2



4



5



6

1 & 2. Concert du duo « Dankin » le 26 février au Caveau, avec le saxophoniste Franck Wolf (natif de la commune de Fegersheim et membre de l'Harmonie de 1978 à 1989) et la musicienne, joueuse de Koto, Mieko Miyazaki.

3. Une journée de la femme en chansons avec la formation « les Belettes » à la bibliothèque municipale. La soirée aura été l'occasion pour les deux artistes d'échanger avec le public sur leur parcours et leur pratique.

4. La soirée guinguette festive et appréciée au Caveau, le 18 mars, animée par le trio « les Frelots ».

5. Le Maire Thierry Schaal et le Vice-Président d'ASAPISTRA, Nicolas Hardy, réunis pour la signature de la convention de partenariat entre les structures. La collaboration visera notamment à poursuivre l'entretien des ruches présentes sur le territoire et à proposer des rendez-vous intergénérationnels autour de la récolte du miel de Fegersheim.

6. Découverte de la méthode Life kinetik par les participants à la conférence animée par la kinésologue et coach certifiée, Silke Fuchs, le 10 mars au Caveau.

Retour en images



7 & 8. Opération « Osterputz » avec l'aide indispensable des associations de la commune, des habitants et des élus du Conseil municipal, samedi 12 avril. Au total, près de 6m³ de déchets récoltés ainsi qu'un grand volume de pneus, mobilier et autre panneaux de signalisation vandalisés.

9. Inauguration le 12 avril de la campagne « Espaces sans tabac », en présence du Président Gilbert Schneider et de représentants du comité départemental de la Ligue contre le cancer. Désormais, 6 parcs sont équipés de panneaux interdisant l'usage de la cigarette par le public.

10. Première « Rencontre citoyenne » le 22 mars au Caveau dans le cadre d'un cycle mis en place par la municipalité pour favoriser l'échange et la proximité entre les élus et les habitants.

11. Le 24 mars et du 4 au 8 avril, les employés de la société Lilly ont prêté main forte aux services techniques pour créer un jardin thérapeutique et aromatique à l'EHPAD le Gentil'Home dans le cadre de l'opération « Lilly day of service ».

12. Une partie des professeurs de l'école municipale de musique et de danse Charles Beck ont proposé un concert original le 1^{er} avril dans les locaux de l'école.

13. Rassemblement en face du centre sportif et culturel pour les « Parcours du cœur », un rendez-vous national pour promouvoir le sport/santé, mis en place à l'échelle locale par les communes de Fegersheim, Eschau et Plobsheim.

Extension du dispositif

Le dispositif « participation citoyenne », va prochainement être étendu au lotissement du Gentil'Home 3000.

Mis en place en 2012 dans le quartier de la Chapelle, cet outil permet à des habitants volontaires de participer à la sécurité et à la tranquillité

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE



En liaison immédiate avec la Gendarmerie Nationale

de leur environnement. Fondée sur la solidarité, l'opération instaure un lien entre le groupe constitué et la Gendarmerie. Le principe est de signaler aux forces de l'ordre tout agissement ou comportement inhabituel constaté dans un lotissement.

Se souvenir de l'Histoire, dès le plus jeune âge

Le Souvenir Français, région de Geispolsheim, regroupe 9 communes dont Fegersheim. Chaque année et à tour de rôle, le Souvenir Français organise une excursion sur un site de mémoire. En 2016, ce sont les élèves de CM1 et de CM2 des écoles de Fegersheim et d'Ohnheim qui effectueront cette sortie. Le 10 juin prochain, 103 enfants se rendront ainsi au Musée Mémemorial du

Col du Linge (1914-1918) et au Musée Mémemorial des Combats de la Poche de Colmar (1939-1945). Aux côtés des membres du Souvenir Français et du Porte Drapeau de l'Association, les élèves déposeront une gerbe au pied du monument aux morts du Col du Linge et seront invités à chanter la Marseillaise.

Monde associatif local : les dernières actu'

CARITAS / Les permanences d'accueil pour le secteur de Fegersheim-Geispolsheim se tiennent dorénavant le vendredi matin au presbytère d'Eschau (26 rue de la 1^{ère} Division Blindée) et le dernier jeudi du mois de 10h à 12h au foyer paroissial S^t Joseph de Geispolsheim (45 rue du G^{al} de Gaulle).
Contact : 06 87 12 84 33.

LES AMIS DU GENTIL' HOME / L'association accueille une nouvelle présidente, Véronique Hoppenkamps, et organise pour les résidents de l'EHPAD 2 événements : un thé dansant « Allons danser! » samedi 28 mai et une sortie au cabaret, en car aménagé pour les personnes à mobilité réduite, jeudi 30 juin.

Et si on mettait notre poubelle au régime ?

Selon l'ADEME, en moyenne chaque Français produit 390 kg de déchets par an qui sont majoritairement incinérés ou mis en décharge, via l'enfouissement. Pour cette cure amincissante de votre poubelle, nous vous proposons les 10 commandements des éco gestes pour réduire les déchets :

1. Limiter les emballages et choisir les produits sans suremballage : moins 26 kg de déchets par an et par habitant.
2. Préférer cabas et paniers pour les courses : moins 2 kg de déchets par an et par habitant.
3. Choisir les produits concentrés ou les écorecharges : moins 1 kg de déchets par an et par habitant.
4. Choisir les produits au détail, les fromages et charcuteries à la coupe, légumes secs, céréales, vis et clous en vrac... : moins 2 kg de déchets par an et par habitant.
5. Mettre un autocollant « Stop Pub », sur sa boîte aux lettres (disponible en mairie) : moins 24 kg de déchets par an et par habitant.
7. Donner ou vendre les objets, livres ou vêtements dont on ne se sert plus : moins 8 kg de déchets par an et par habitant.
8. Entretenir, réparer, réutiliser les équipements électriques ou électroniques : moins 20 kg de déchets par an et par habitant.
9. Composter les déchets organiques, dans son jardin, en pied d'immeuble, ou sur son balcon : moins 38 kg de déchets par an et par habitant.
10. Trier le verre, le plastique et le carton : moins 170 kg de déchets par an et par habitant.

Pour approfondir le sujet, l'ADEME met à votre disposition un petit guide pratique « réduire ses déchets et bien les jeter », téléchargeable sur le site www.ademe.fr.



Bon à savoir avant l'arrivée des beaux jours...

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Ceux-ci ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h,
 - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- Le dimanche et les jours fériés, ces travaux sont interdits.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - Assumer sa fonction d'élu

En 25 ans, le parc des voitures particulières en France a augmenté de 40%, la circulation de ces mêmes véhicules a augmenté d'autant et les distances parcourues en voiture ont quant à elles été réduites de moitié. Le constat est sans appel, la voiture est utilisée pour le moindre déplacement : la boulangerie à 300 mètres ou la supérette de quartier à 500 mètres.

A quel moment les petites fourmis travailleuses et responsables, que nous sommes, sont-elles devenues des cigales préférant la pédale de l'accélérateur à celle du vélo ou l'air climatisé à celui d'un vent d'été ? Toujours est-il qu'en parallèle de cela, nous avons envie de vivre mieux, plus vieux, en meilleure santé, dans un cadre de vie apaisé et un environnement sain. Sinon pourquoi préférer la campagne à la ville ?

Dans notre programme électoral, nous nous étions engagés à maintenir et améliorer le cadre de vie des habitants. Nous l'avons illustré au travers de différentes actions ou projets : la remise en état d'équipements sportifs, l'acquisition de la maison sise 5 rue de l'Eglise pour améliorer notre service périscolaire, la création d'un jardin thérapeutique/aromatique à l'EHPAD...

Nous nous sommes également mis au dia-

pason du Grenelle 2 de l'environnement en favorisant le développement durable autour de projets comme la réduction des déchets au centre sportif et culturel et dans les cantines, en engageant des travaux sur la chaufferie du centre sportif privilégiant le mix bois-gaz pour ne citer que ceux-là.

L'un des projets que nous portons aujourd'hui, répond aussi bien aux critères environnementaux qu'au bien-vivre des habitants : les travaux de réaménagement de la rue de Lyon. Il oblige certes à repenser les habitudes de déplacements mais n'exclut aucun mode de transport.

Nous avons imaginé un espace, où piétons, cyclistes et automobilistes pourraient se rencontrer sans que les plus vulnérables soient en danger. Nous avons voulu un cœur de village qui soit à la fois le poumon écologique et économique de notre commune. Un lieu où les espaces verts seront augmentés et où le nombre de places de parking sera réduit d'à peine 20 places en tout. L'activité économique sera quant à elle préservée par le maintien de places de stationnement devant les commerces rue de Lyon et rue Henri Ebel.

En repensant le cœur de notre village et l'environnement des bâtiments historiques,

nous avons voulu sonner le glas des voitures ventouses qui stationnent toute la journée dans les rues, empêchant l'accès aux commerces.

En conclusion, nous avons souhaité que les habitants, riverains de cette zone, souffrent moins de la cacophonie des milliers de moteurs qui la traversent chaque jour. Nous avons envisagé de réduire la pollution sous toutes ses formes pour que chacun en bénéficie. Nous avons enfin privilégié le bien-vivre collectif au confort individuel tel que l'exige notre fonction d'élu.

Pour l'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre», **Maya Isorez adjointe au développement durable.**

Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Agnès Muller, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ - La défense du patrimoine est-elle ringarde ?

Selon l'ASMA (Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne), une maison à colombage disparaît encore tous les jours en Alsace. Dans notre commune, riche de plus d'une centaine de ces maisons, nous n'avons heureusement pas eu à nous battre récemment contre ce type de destruction. La demeure située 5 rue de l'Eglise à Ohnheim — qui aurait pu connaître ce sort — a été achetée par la commune pour en faire un espace à vocation publique (périscolaire, associatif...), ce qui a définitivement écarté ce risque. Mais nous n'en sommes pas pour autant à l'abri de nouvelles menaces, et la commune ne pourra pas, pour des raisons budgétaires évidentes, faire valoir à chaque fois son droit de préemption. C'est une des raisons pour lesquelles notre groupe a demandé l'inscription des maisons remarquables de notre commune dans le Plan local d'Urbanisme. Défendre la maison alsacienne, la préserver n'est cependant pas synonyme de passéisme. La préservation de nos cœurs de villages profite à tous, car si elle a une fonction esthétique, elle a aussi une fonction économique : elle donne envie d'y vivre et permet d'attirer visiteurs et touristes.

Notre patrimoine n'est pas seulement bâti, il est aussi naturel. Notre environnement naturel est constitué d'écosystèmes particuliers,

riches et souvent fragiles. À Fegersheim, il s'agit de zones humides entre Scheer et Andlau et entre Andlau et l'Ill. Ces secteurs font déjà l'objet d'une protection dans le PLU, mais ils ne sont pas les seuls qui devraient en bénéficier. Les îlots verts des centres urbains, les anciens vergers riches de leur diversité faunistique et floristique méritent un traitement identique. Ils constituent des héritages difficiles à transmettre qui en font des proies de choix pour les promoteurs immobiliers. Ces secteurs sont menacés et méritent une attention toute particulière, parce qu'ils constituent les seuls poumons verts dans nos centres qui sont malheureusement appelés à se densifier. Dans ces domaines bien précis, le PLU communautaire reste insuffisant et demande à être approfondi à l'avenir en ce qui concerne Fegersheim. Le PLU communautaire est actuellement en enquête publique, c'est l'occasion pour chacun de faire part de ses réflexions et propositions.

Notre patrimoine s'enrichit aussi de notre Histoire locale, l'histoire des hommes et des femmes dont l'action ou le talent ont profité à la collectivité. Fegersheim en compte beaucoup, tous recensés dans le dictionnaire bibliographique réalisé par Bertrand RIETSCH. (Société d'Histoire des Quatre Cantons). Certaines de ces personnes ont déjà donné leur

nom à une rue, mais d'autres, tout aussi méritantes, risquent de tomber définitivement dans l'oubli. Pour éviter cela, puissions dans cette mémoire collective locale pour baptiser nos places, écoles et bâtiments qui en sont encore dépourvus. Ne cherchons pas ailleurs ! L'histoire de ces hommes et femmes est instructive, elle a souvent croisé la grande Histoire qu'elle nous permet d'appréhender avec un autre regard. De même, pourquoi ne pas garder vivantes les dénominations anciennes de nos rues, souvent plus évocatrices que celles actuelles (d'Bruehligass, d'Juddegass, d'herregass, d'mehlgass, s'hessellgassel...) Mettre les deux dénominations sur les panneaux serait une belle manière de se réapproprier les réalités géographiques, sociologiques et linguistiques qui les ont inspirées.

S'intéresser à son patrimoine, essayer de le sauvegarder dans le but de le transmettre aux générations futures n'a rien de ringard. Dans ce monde en perpétuel changement, l'homme a plus que jamais besoin de repères pour construire son avenir, alors laissons une place à ces racines qui donneront une touche plus humaine à notre environnement moderne.

«Décidons notre avenir»
Bernard Schaal, Laure Mistrion, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.

MAI

Cérémonie commémorative

Dimanche 8 mai à 10h30, place de l'Eglise

Tournoi de foot

Samedi 14 et dimanche 15 mai

Organisé par le CS football au 06 22 93 53 31.

Marché aux puces

Dimanche 22 mai de 8h à 18h, rue du Bosquet, jusqu'au n°24 et rue Courbet

Organisé par l'AFF, réservé aux particuliers. Stands de restauration/boissons sur place : café, croissants, petits pains au chocolat, merguez, saucisses blanches,

knacks, frites, sandwich, pâtisserie, brezel et boissons.

Soirée country

Samedi 28 mai au centre sportif et culturel

Organisé par l'association Texas Butterfly.

Barbecue

Dimanche 29 mai à 11h30 au foyer paroissial

Les bénéfices seront consacrés à la rénovation de l'Eglise en vue du jubilé de 2018. Evènement organisé par le Conseil de Fabrique.

JUIN

Gala de danse

Samedi 4 juin à 16h en salle B du centre sportif et culturel

Les élèves des cours de danse hip-hop, classique et latine présentent le fruit de leur travail. Gratuit, renseignements auprès de l'école municipale de musique et de danse au 03 88 64 17 67 ou secretariat.emmd@fegersheim.fr

Soirée tartes flambées

Samedi 4 juin à partir de 18h à la Caserne, rue des Noyers à Fegersheim.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fegersheim/Eschau vous invite à la traditionnelle soirée tartes flambées. Venez nombreux passer une agréable soirée dans un cadre champêtre avec vos familles, amis, voisins... Boissons et pâtisseries disponibles aux stands.

Premier concert du groupe vocal Alliance

Dimanche 5 juin à 17h à l'Eglise de Fegersheim

Ce concert sera organisé en partenariat avec la Ligue contre le cancer. Une quarantaine de choristes, sous la direction de Jean Robert Guirao interpréteront des chants profanes et religieux. Entrée libre. Un plateau sera déposé au profit de la Ligue contre le cancer.

Feg'stival

Vendredi 10 juin à partir de 18h et samedi 11 juin à partir de 16h au stade municipal

Jeux de société, concerts gratuits, opérations de sensibilisation à l'écologie, initiation aux

danses latines... Retour du rendez-vous convivial et festif phare de Fegersheim.

Renseignements auprès de l'animation jeunes au 03 90 29 85 91/06 26 70 04 51 ou animation.jeunes@fegersheim.fr.

Journée pédestre

Dimanche 12 juin à partir de 8h sur le parking de l'Eglise de Fegersheim

Renseignements auprès de l'association des donneurs de sang au 03 88 68 54 33.

Collecte de sang

Mercredi 15 juin de 17h30 à 20h30 au centre sportif de Lipsheim

Concert de l'été/Ciné plein air

Samedi 18 juin à partir de 16h30 à l'arrière du centre sportif et culturel

L'école municipale de musique et de danse, l'Harmonie, le groupe vocal Alliance, l'école primaire d'Ohnheim. Projection du film "La famille Belier," précédée d'une sélection de courts-métrages d'animation. Renseignements auprès de la mairie par téléphone au 03 88 59 04 59 ou par mail mairie@fegersheim.fr.

Sortie nature

Mercredi 29 juin à 10h30 au départ du parc de la Chapelle S'Ulrich

Gratuit, proposé par la commune, en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Réservation en mairie au 03 88 59 04 59.

État civil

MARIAGES

pas de mariage

NAISSANCES

Dahlia KHABBACH

10 janvier 2016 (erratum dans l'édition précédente)

Camille BLANCHE

3 mars 2016

Yoann KUNTZ

17 mars 2016

Kélya OUGHABI

21 mars 2016

Alice WENDLING

22 mars 2016

Justin SCHAEFFER

27 mars 2016

Nathan RAVIX

4 avril 2016

Evan FAIVRET

11 avril 2016

DÉCÈS

Alain PECH

23 mars 2016 - 63 ans

Gabriele DI GIAMPAOLO

7 avril 2016 - 73 ans

Suzanne EHRET

11 avril 2016 - 86 ans

A VENIR ...

Bal populaire du 13 juillet

A partir de 18h à l'arrière du centre sportif et culturel

Changement d'ambiance avec l'orchestre "Gyn Fizz" et une formule à l'extérieur. Renseignements auprès de la mairie au 03 88 59 04 59 - repli dans le centre sportif et culturel en cas d'intempéries.

Mairie de Fegersheim - 50, rue de Lyon - 67640 Fegersheim. Directeur de la publication : Thierry Schaal.

Comité de rédaction : Christian Bronner, Adrienne Grand-Clément, Maya Isorez, Joëlle Jessel, Laure Mistrion, Céline Riegel. Réalisation : Emmanuelle Olland.

Crédit photo : Commune de Fegersheim. Impression : Imprimerie Moser - ZA rue des Alpes - 68127 Niederhergheim. Imprimé en 2700 exemplaires sur papier 100% recyclé.



Adoptez un Suisse !

Certains d'entre vous le savent peut-être déjà, tandis que d'autres l'apprennent en lisant ces lignes : Fegersheim fêtera, les 17 et 18 septembre prochains, l'anniversaire des 25 ans du jumelage avec la commune de Cressier.

Nos amis suisses se déplaceront en nombre pour l'évènement, et nous faisons appel à l'ensemble des habitants de la commune pour leur proposer un hébergement durant ce week-end festif !

Si vous êtes intéressés et que vous avez une, ou plusieurs chambres disponibles, vous pouvez contacter la mairie afin de vous enregistrer en tant qu'hébergeant. A noter que si l'ensemble de la population est invitée à participer à la grande fête du samedi soir, seules les familles d'accueil seront également conviées à la cérémonie du dimanche. Alors n'hésitez plus et adoptez un Suisse !